

Agriculture | Période faste pour l'installation agricole dans les Landes



Après deux années de crises aviaires, engendrant un nombre d'installations en berne en palmipèdes et en volailles, les voyants repassent au vert. En 2018, le département a fait un saut spectaculaire avec pas moins de 51 installations aidées. Le double par rapport à l'année précédente.

Après 10 ans de stagnation, les Landes double son nombre d'installation par rapport à 2017 en faisant bond spectaculaire avec pas moins de 51 installations aidées enregistrées par la chambre d'agriculture. Sur ces projets, 47 porteurs ont bénéficié de la DJA (dotation jeunes agriculteurs) et 4 de l'aide du conseil départemental et/ou du prêt d'honneur.

Diversification et installation hors cadre familial

La chambre d'agriculture a relevé quelques tendances concernant ces projets d'installation agricole. Alors que les ateliers de volailles et de palmipèdes tirent toujours le chiffre des installations vers le haut, la chambre consulaire a observé une diversification des productions plus importante en 2018. Le département compte ainsi 5 installations en bovins lait, 5 en bovins viande, 6 en maraîchage (dont 3 avec des fraises). Deux tendances illustrent aussi les attentes sociétales actuelles. « *Près de 3 dossiers sur 10 comptent un atelier en vente directe ou en circuit court et plus d'un quart des installations comprennent au moins un atelier conduit en agriculture biologique.* » Dans le détail, sur les 47 dossiers éligibles à la DJA, un tiers a été porté par des femmes. L'âge moyen des candidats est de 39 ans. Autre chiffre: 42% des installations se sont déroulées en hors cadre familial. De plus, 46% des personnes nouvellement installées sont titulaires, au minimum, d'un diplôme niveau BTS. Autre fait à noter, 6 installations ont été permises grâce au répertoire départ installation (RD1). Précisons que cet outil animé par les chambres d'agriculture permet de rapprocher les porteurs de projets et les exploitants en recherche de repreneurs.

Enfin, la dernière observation concerne le montant moyen de ces projets. En 2018, ils s'élèvent à 235 000 euros d'investissement sur quatre ans. « *La DJA représente au moins 30% du montant des investissements* », note la chambre d'agriculture.

Au cours de 2018, la PAIT (Point accueil installation transmission) a été particulièrement sollicité par les porteurs

de projets avec 260 personnes reçues. Au niveau de la transmission, l'autre cheval de bataille de la chambre d'agriculture, 17 nouvelles exploitations sans repreneur familial ont été inscrites au RDI. « 40 futurs cédants ont été renseignés », conclut la chambre consulaire.

Baptiste Nouet

Crédit Photo : Baptiste Nouet
Publié sur aqui.fr le 25/02/2019

[Url de cet article](#)